

Séance du 27 mars 2009

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal, convoqué le 20 mars 2009, s'est réuni au lieu habituel de ses séances et a délibéré sur la question suivante dont le compte rendu a été affiché à la porte principale de la Mairie.

-oOo-

PRESENTS : M.Grenet, Maire-Président ; M. Etchegaray, Mme Lauqué, M. Millet-Barbé, Mme Dumas, M. Labayle, Mmes Bisauta, Durruty, M. Soroste, Mme Gibaud-Gentili, M. Jaussaud, Adjoint ; MM. Pommiez, Saussié, Causse, Lozano, Mmes Chevrel, Darmendrail, Castel, MM. Escapil-Inchauspé, Arandia, Gastambide, Mmes Doucet-Joyé, Salducci, Pibouleau-Blain, M. Soudre, Mme Capdevielle, M. Aguerre, Mme Thicoïpé, M. Bergé, Mme Loupien-Suares, MM. Ugalde, Barrère, Conseillers municipaux.

ONT DONNE POUVOIR : M. Gouffrant à M. Jaussaud ; Mme Boé à Mme Chevrel ; Mme Chabaud-Nadin à M. Pommiez ; M. Lacassagne à Mme Darmendrail ; Mme Demont à M. Causse ; Mme Touraton à Mme Doucet-Joyé ; M. Etcheto à M. Aguerre.

SECRETAIRE : Mme Salducci.

OBJET : RENOVATION URBAINE - Requalification des espaces publics du grand ensemble Breuer avenue de Jouandin - Consultation des entreprises et autorisation de dépôt de permis d'aménager

Monsieur LABAYLE présente le rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

Dans le cadre du Programme National de Rénovation Urbaine, la Ville de Bayonne projette de requalifier l'espace public situé entre l'avenue du 14 avril et les bâtiments de l'avenue de Jouandin, quartier Sainte-Croix.

Cette opération qui prévoit le réaménagement des espaces publics et des pieds des immeubles construits par Marcel Breuer a déjà été présentée et a fait l'objet de délibérations précédemment, dans le cadre de la procédure de concertation et préalablement à la demande d'ouverture d'une enquête publique.

La requalification de ces espaces publics consiste notamment :

- à améliorer la capacité de stationnement ainsi que son intégration paysagère ;
- à favoriser la desserte de ces espaces par les différents modes de déplacement en créant une contre-allée et de nouveaux accès sur l'avenue du 14 Avril ;
- à dégager un vaste parvis, lieu de rencontre et de vie, en pied d'immeubles.

Les travaux nécessaires à l'aménagement de ces espaces publics doivent débiter à la fin de l'été 2009 et se décomposent en une tranche ferme et deux tranches conditionnelles, pour se terminer fin 2011 afin de respecter la convention de financement par l'ANRU. Le montant prévisionnel des travaux est estimé à 7 820 000 € H.T.

Ce marché, qui intégrera des clauses d'insertion sociale, est décomposé en 7 lots séparés, la fourniture du mobilier urbain étant traitée dans le cadre d'une autre procédure.

- Lot 1 : Terrassement et voirie
- Lot 2 : Revêtements en béton
- Lot 3 : Murs et éléments en béton
- Lot 4 : Abattage d'arbres
- Lot 5 : Travaux d'espaces verts et pose de mobilier urbain
- Lot 6 : Dépose, fourniture et pose d'éclairage fonctionnel
- Lot 7 : Fourniture et pose d'éclairage de mise en valeur

Le Conseil Municipal est appelé à :

- approuver le mode de dévolution des travaux sous la forme d'un appel d'offres ouvert à lots séparés ;
- approuver le présent dossier de consultation des entreprises ;
- autoriser Monsieur le Maire :
 - . à signer les marchés à intervenir ainsi que les marchés négociés en cas d'appel d'offres infructueux,
 - . à signer les décisions de poursuivre dans la limite des crédits disponibles.

Par ailleurs, il vous est demandé d'autoriser Monsieur le Maire à signer et à déposer la demande de permis d'aménager pour l'ensemble des travaux de requalification des espaces publics.

Adopté à l'unanimité.
Ont signé au registre les membres présents.